INFOS CRITERIUM DU 20 JUIN 2021

La première épreuve du CRITERIUM MCCS 2021 aura lieu le dimanche 20 juin selon

l'horaire qui sera précisé ultérieurement.

**Elle  est ouverte à tous les pilotes du club titulaire du CASM ou du Test de Pilotage.**

Ci-joint le règlement dont tout pilote (ou le responsable légal pour les mineurs) doit prendre

connaissance.

**Les inscriptions seront prises à partir du samedi 12 juin au bureau d'accueil ou par courriel**

**en répondant à ce message et ceci jusqu'au 19 juin.**

*REMARQUES*

*- Les pilotes qui doivent passer prochainement l'épreuve du test de Pilotage pourront s'inscrire sous*

*réserve de satisfaire à la session prévue le 19 juin.*

*- La séance d'école de conduite du samedi 19 juin MATIN sera réservée* ***uniquement aux pilotes débutants***

*qui n'ont pas encore passé l'épreuve du Test de Pilotage.*

*L'après-midi sera consacré aux préparatifs du critérium.*

INSCRIPTION AU CRITERIUM:

**Vous devez fournir sur place ou par courriel, à partir du 12 juin:**

\* NOM et Prénom du pilote

\* Cylindrée de la moto (en précisant  2 T ou 4T)

\* Numéro affiché sur la moto (avant / gauche / droite)

Attention, en cas de doublon dans la catégorie, un nouveau numéro sera proposé.

\* les frais d'engagement de 10€ devront être réglés , de préférence par chèque, lors de l'émargement

du dimanche 20 juin.

Bonne semaine à tous!

**Jean-Claude BODEVIN**

*Président du Moto-Club Combe de Savoie*

638 Route de Ayes 73460 VERRENS-ARVEY

**Toutes les infos sur mccs.fr**

  06 73 54 40 89

jc.bodevin@gmail.com / contact@mccs.fr